

CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau jumelage ! stationnement – renaturation de La Deysse...

C'est autour de Claude GIROUD que le Conseil Municipal s'est réuni :

- **stationnement** : après les aménagements de la place de l'église, des parkings complémentaires sont en projet, derrière la Poste, mais aussi route de la Chambotte près de la grotte. François PETITCOLAS a présenté le projet route de la Chambotte, lequel intègre également un point d'arrêt pour les transports en commun. IL insista sur les problèmes de sécurité du carrefour de la montée de la Rippe avec la route de la Chambotte. Le Cabinet VIAL, géomètreà MARTHOD, a été choisi à la suite d'une consultation. Une subvention du Conseil Général au titre des amendes de police et des aménagements de voirie en agglomération est sollicitée.
- **Renaturation de La Deysse** : suite à l'étude du Cabinet BIOTECH/HYDROLAC, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement à programmé d'importants travaux de renaturation de La Deysse entre l'étang de Crosagny et Orly sur une distance d'environ 5 km pour redonner à la rivière ses principales fonctionnalités :
 - améliorer les capacités d'autoépuration (effet de filtre de la végétation),
 - permettre le retour de certaines espèces (poissons),
 - réduire l'intensité de certains événements exceptionnels (crue, sécheresse),
 - valoriser le paysage,
 - améliorer les échanges nappe – rivière.Ce rapport, présenté par Robert GINET, a recueilli l'unanimité du Conseil Municipal.

- **Communauté de Communes du Canton d'ALBENS** : c'est Dolorès REVIL, conseillère communautaire, qui a présenté le projet de modifications des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'ALBENS destiné à améliorer les services d'assainissement non collectif. Les propriétaires qui le souhaiteront pourront faire assurer l'entretien de leurs installations d'assainissement non collectif par la CCCA.

La loi sur l'eau impose des vérifications réguliers. Toutefois, le Conseil Municipal d'ALBENS souhaite que l'action de la Communauté de Communes s'inscrive dans un esprit d'assistance et de prévention et que les vérifications apportent des informations sur la nécessité réelle des vidanges lorsque les boues ont atteint un certain niveau.

- **Jumelage** : Jean-Luc ROSSILLon fait savoir que la Commune d'ALBENS a reçu une proposition de jumelage auprès de la Commune d'UCHAUX, commune rurale et viticole située dans le Département du Var, entre BOLLENE et ORANGE, près de SAINTE CECILES LES VIGNES ! Des représentants du Conseil Municipal iront sur place pour mieux juger de l'intérêt de cette coopération, sachant que la décision définitive sera prise en concertation avec le Comité de Jumelage ALBENS/CENESELLI.

- **Glissement de terrain au hameau des Bois** : Le Service de Restauration des Terrains en Montagne a été sollicité et a remis un rapport. Selon ce rapport, la masse en mouvement s'étirait alors sur une soixantaine de mètres, présentait une largeur de 30 mètres environ et une épaisseur de 2 à 3 mètres, soit un volume en déplacement de 4000 m³ environ. Plusieurs préconisations résultent de ce rapport, sachant que le Conseil Municipal a sollicité le Conseil Général de la Savoie au titre du fonds risques et érosions exceptionnels tout en demandant une expertise.